

Deux coordinateurs de projets techniques (H/F/X) pour la Cellule Mobilité et Espaces publics

L'employeur

Avec environ 3800 membres du personnel et un réseau d'enseignement étendu, la Ville de Bruxelles est l'un des plus gros employeurs de la Région bruxelloise.

La Cellule "Mobilité et Espaces Publics" a pour mission d'entreprendre et d'assurer le suivi des différents plans en rapport avec la mobilité et l'espace public. Elle coordonne les travaux concernant la mobilité et l'espace public entrepris par d'autres services de la Ville et autres pouvoirs publics.

Elle conseille le Collège en matière de mobilité sur le territoire communal. Elle émet un avis préalable sur tout projet interne ou externe touchant la mobilité et l'espace public. La cellule est chargée de l'étude de premiers aménagements des voiries et/ou espaces verts. Elle assure le volet administratif des différentes commissions concernant la mobilité et l'espace public et prépare les campagnes d'information et d'actions demandées par le Collège.

Fonction

En tant que coordinateur de projets techniques, vous assurez la coordination avec les différents départements de la Ville afin d'aboutir à la réalisation des projets en rapport avec l'aménagement de l'espace public. Vous avez également un rôle d'interface entre la population (associations, comités de quartier....) et le Collège.

- Vous présentez les projets aux cabinets des Bourgmestre et Echevins. Vous êtes amené à donner des avis techniques lors des d'accompagnement des projets d'aménagement élaborés par d'autres acteurs régionaux ou fédéraux (Région de Bruxelles-Capit Beliris...).
- Vous étudiez et rédigez des projets d'aménagements d'espaces publics, dans le respect des délais et des objectifs fixés.
- Vous mettez en œuvre, suivez et évaluez des projets de réaménagements de l'espace public, d'un point de vue technique et administratif.
- Vous menez des réunions de chantier avec des entrepreneurs externes.
- Vous rédigez des cahiers de charge
- Vous rédigez des avis sur les projets et demande de permis émanant des autres auteurs de projet et organismes en région Bruxelles-Capitale.

Profil

DIPLOME REQUIS

Master ayant rapport avec l'aménagement de l'espace public

Une expérience dans l'exécution des travaux (chantiers) dans le domaine de l'aménagement de l'espace public est un atout

- Vous avez une connaissance en matière d'espace public et dans la réglementation qui s'y rapporte
- Vous avez de l'expérience en gestion de projets
- Vous savez rédiger des cahiers de charges
- Vous avez de l'expérience en conduite de réunion
- Votre rédaction est aisée, claire et précise
- Vous avez une bonne connaissance écrite et orale du français et du néerlandais

Offre

- Un contrat de remplacement à plein temps de durée indéterminée et un contrat à plein temps de durée indéterminée
- Salaire mensuel brut : minimum 3057,41 euros (qui peut être supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures, de la situation familiale ainsi que de la réussite de l'examen linguistique)
- Avantages extra-légaux : Chèques repas, le remboursement à 100% de l'abonnement STIB et une intervention dans les frais de transport (SNCB, De Lijn, TEC, vélo), possibilité d'une assurance hospitalisation
- Des formations régulières
- La prise en charge du ticket modérateur par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille au CHU Brugmann, au CHU de la Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola).

PROCÉDURE DE SÉLECTION

- Envoyez-nous votre candidature pour le 28/02/2019 au plus tard (curriculum vitae + lettre de motivation + copie du diplôme requis) ne seront pas prises en considération.
- Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les candidats correspondant au profil seront convoqués à des tests de sélection informatisés et à un entretien de sélection. Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection sur la motivation, les compétences comportementales et les compétences techniques.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Centre Administratif

Département RH – Cellule Recrutement

bd Anspach 6 (13e étage)

1000 Bruxelles

02/279.24.20

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap ou de nationalité.

Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires tant en ce qui concerne la procédure de recrutement que de l'intégration au sein de l'administration.

Publiée le:

jeu. 31 janvier 2019

Lieu:

Bruxelles

Ville de Bruxelles - Stad Brussel

Boulevard Anspach 6

1000 Bruxelles

Belgique

Téléphone: 02 279 22 11

Url: www.bruxelles.be

Ce site fait usage de cookies. En poursuivant la navigation, vous acceptez l'utilisation de cookies pour permettre la réalisation de statistiques de visite. [En savoir plus](#)

Non je refuse

Oui je comprends